

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 89 (1962)
Heft: 11-12

Artikel: Note de la rédaction
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

muler l'effort des patoisants. Il cite alors les heureux lauréats du dernier concours de Vevey, qui sont chaleureusement applaudis par l'assemblée.

La voix des invités

M. Genoud, représentant du Conseil communal de Vuadens, se fait alors l'interprète de sa belle commune. En termes choisis il remercie l'association de tenir séance en son village et, au nom de Vuadens, offre le vin d'honneur à l'assemblée. Ce bel armailli, qui sait parler en patois avec tant de bonheur et de saveur, est ovationné à son tour.

M. Henri Gremaud, conservateur du Musée gruyérien, qui avait revêtu pour la circonstance son habit de frotzon, apporte le message du groupement des Costumes et Coutumes de la Gruyère, qu'il préside avec distinction. Rappelant la similitude des activités, il fait un appel à l'union pour garder à notre pays de Fribourg ses valeurs artistiques, intellectuelles et morales, que sont les us, coutumes et vieux parlers ! Bravo, M. Gremaud, merci de vos bonnes paroles qui, chez vous, se concrétisent par une action persévérente, tant sur le plan gruyérien que cantonal.

Distribution des diplômes

Trois gracieuses demoiselles de Sâles montent ensuite sur la scène pour remettre aux « Mainteneurs » du patois un magnifique diplôme romand. En peu de mots deux Gruyériennes disent la joie de l'assemblée d'offrir ces diplômes, cependant que la troisième, dans un geste des plus gracieux, distribue ce témoignage de reconnaissance à nos pionniers. A la grande joie de tous, on voit ainsi défiler MM. Francis et Henri Clément de Fribourg, Edouard Helfer de Lausanne, Joseph Brodard de La Roche, Ernest Dellion

de Vuisternens. Les diplômes de MM. Yerly et Louis Ruffieux sont remis aux membres de leurs familles. On regrette l'absence, pour raisons majeures, de M. l'abbé F.-X. Brodard, du Rd P. Calixte Ruffieux et de Mlle Hélène Brodard.

Concours littéraire

M. Francis Brodard expose dans ses grandes lignes le règlement du prochain concours de patois (publié dans le *Conteur* de juin), organisé par la Cantonale fribourgeoise. De son côté, M. Deillon rapporte sur la place que prendra notre patois à l'Exposition nationale, à Lausanne.

Conclusions

La valeureuse fanfare « La Gruyère » de Vuadens, mit le point final à cette assemblée par deux morceaux de choix.

Et le président cantonal se fait un plaisir de remercier M. et Mme Moret, les sympathiques propriétaires, de leur cordiale réception à l'Hôtel des Colombettes, pour leur sens de l'hospitalité, ainsi que la fanfare.

La nuit de mai descendait doucement sur les montagnes de Gruyère lorsqu'au loin, sur l'alpe bien-aimée, la voix d'un armailli, nostalgique et passionnée s'éleva pour chanter :

Lè j'armayi di Kolombèté
Dè bon matin chè chon lévâ
Liauba, liauba, por ariâ

Jean des Neiges.

Note de la rédaction

Il convient qu'à son tour, le président de la Cantonale, Jean Brodard, soit chaudement remercié pour la part et l'entrain qu'il mit à animer cette journée et à nous la relater d'une manière si complète.